



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

Paris, le 3 septembre 2020

Discours de Barbara Pompili sur le Plan « France Relance » - 3 septembre 2020

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames, Messieurs,

Avant de détailler le volet vert de ce plan, je veux dire avec force et confiance qu'il est un pas de géant pour la transition écologique de la France.

Par son ambition, sa cohérence et sa solidité, il nous fait basculer dans l'économie de demain, décarbonée et économe en ressources.

Au moment où nous affrontons une crise économique et sociale majeure, ce choix de l'écologie, ce choix de la relance verte, est une source d'espoir pour tous.

Le volet verdissement du plan de relance, d'un montant de 30 milliards d'euros représente une accélération sans précédent de la transformation écologique de notre société.

Le Premier ministre l'a dit, ce plan est 3 à 4 fois plus massif que celui de 2008, mais surtout sa part verte est sans commune mesure.

En effet, les actions contribuant au verdissement de notre modèle de développement, représentent environ un tiers du total, soit 30 milliards de l'axe verdissement, auxquels il faut ajouter des actions en matière de rénovation écologique des hôpitaux et EHPAD, des formations aux métiers verts ou encore l'aide au tourisme durable. Toutes sont dans l'axe « cohésion sociale et territoriale ». Cette proportion est ainsi cohérente avec celle qui figure dans le plan de relance européen.

Par ailleurs, ce montant est aussi équivalent aux besoins évalués par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) qui, dans ses travaux sur la relance verte, estimait qu'il faut « investir entre 15 et 18 Md€ supplémentaires chaque année d'ici 2023 pour s'engager vers la neutralité carbone ».

C'est exactement ce que nous faisons avec ce plan. En d'autres termes, France Relance nous permet de nous mettre sur la trajectoire pour respecter nos engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Le volet verdissement de France Relance soutient la transformation écologique de tous les secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre, qu'il s'agisse des transports, des bâtiments, de l'énergie, de l'industrie ou encore de l'agriculture. Il vise également chacune des cibles : entreprises, collectivités locales, ménages.

Dans le détail, les transports bénéficieront de près de 11 milliards d'euros au total, dont plus de la moitié pour le secteur ferroviaire. Ce sont ainsi 4,7 milliards d'euros qui iront aux petites lignes et au fret. Pour les mobilités du quotidien, 1,2 milliard d'euros viennent soutenir les transports en commun et l'accélération du plan vélo. À cela s'ajoute, d'une part, des aides à l'achat de véhicules moins émetteurs et à l'installation de bornes de recharge pour un montant total de 2 milliards d'euros, d'autre part, de la

recherche et développement dans les secteurs automobile et aérien – notamment pour développer un futur avion vert.

En ce qui concerne la rénovation écologique des bâtiments, ce plan est un coup d'accélérateur inédit, avec près de 7 milliards d'euros, dont 4 milliards pour les bâtiments publics et 2 milliards qui visent à accélérer les rénovations globales des logements et mieux aider les bailleurs et copropriétés. Cela passera notamment par la bonification de l'aide MaPrimeRénov', qui sera accessible très simplement à tous les Français dès le 1er janvier prochain. En plus de cela, s'ajoutent 500 millions d'euros pour des rénovations lourdes du parc social et 200 millions d'euros pour les TPE et PME.

Avec ces soutiens massifs, la filière de rénovation écologique va se structurer et se professionnaliser de façon accélérée.

Le troisième bloc de notre action, ce sont les innovations énergétiques. 2 milliards d'euros sont ainsi mobilisés pour faire émerger une filière d'hydrogène vert dans le cadre de ce plan. Ils seront complétés par 5 milliards d'euros d'investissements additionnels d'ici 2030. Pour la décarbonation de l'industrie, nous souhaitons notamment accélérer le développement de la chaleur renouvelable grâce à 1,2 milliard d'euros mobilisés au total. Le verdissement des entreprises se fera également en s'appuyant sur le plan climat de Bpifrance, pour un montant de 2,5 milliards d'euros.

Au total, avec un investissement de 9 milliards d'euros sur ces thématiques, la France se donne les moyens industriels et technologiques d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Enfin, la transition agricole n'est pas oubliée, avec un budget de 1,2 milliard d'euros, dont 400 millions d'euros d'aides pour développer une alimentation plus saine et plus locale – en soutenant les certifications haute valeur environnementale (HVE), les circuits courts, ainsi que les projets alimentaires territoriaux. Ce sont également 250 millions d'euros pour accélérer le renouvellement des équipements agricoles, ce qui permettra de diminuer l'utilisation de pesticides. S'y ajouteront 250 millions d'euros pour moderniser les abattoirs et encourager l'élevage en plein air et le bien-être animal, et 200 millions d'euros pour aider nos forêts à mieux s'adapter au changement climatique.

Le plan de relance soutient également d'autres priorités.

Ainsi, le développement de l'économie circulaire – tri à la source des biodéchets, modernisation des centres de tri, valorisation des déchets – à hauteur de 2 milliards d'euros.

Ainsi, la biodiversité et le renforcement de la résilience, avec la rénovation accélérée de réseaux d'eau et de stations d'assainissement, notamment outre-mer, ou encore des actions de protection dans les parcs nationaux, ou encore la lutte contre la bétonisation via, notamment, la création d'un fonds de 300 millions d'euros pour accélérer la réhabilitation de friches.

L'objectif de ces actions est d'adapter notre société aux limites des ressources disponibles et au changement climatique, en préservant les ressources naturelles et les espèces.

Ces investissements inédits se font dans notre avenir. Ils nous donnent les moyens de répondre aux préconisations de la Convention citoyenne pour le climat et d'accélérer la transition écologique de la France. Ils sont une source d'espoir, qu'il faut désormais concrétiser, en transformant les milliards en actions concrètes, sur tous nos territoires.

[Retrouvez le discours en ligne](#)

**Service presse de Barbara Pompili,
ministre de la Transition écologique :**
Tél : 01 40 81 78 31
Mél : presse@ecologique-solidaire.gouv.fr

Désinscription ici